

# COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

La Commission se réunit tous les Lundis de 18 h à 20 h

Tél. Direct : 04.94.08.60.49

**Réunion plénière du lundi 7 janvier 2019**

**P.V. N° 19**

**Président** : M. Patrice BOUREAU

**Secrétaire** : M. Jean REDAUD

**Représentant des arbitres, élu au CD** : M. Patrick FAUTRAD

**Présents** : MM. Michel ALEXANDRE – Robert ANDRE – Hakim BOUAKSA – Romain BOUGET – Cyril BOUREAU – Jean François CLAIR – Christian DELANNOY – Julien DENANTE – Michel EBRARD – Olivier GONCALVES – Pierre HOLLECKER – Bertrand KEMPF – Noël LANDON – Michel MOMBOISSE – Guy MUCCI – Serge PAPA – Raymond PERON – Georges PEZZOLI – Fabrice POREE.

**Excusé** : M. Jean Jacques BENHAMOU

**Assistent à la réunion plénière** : MM. Karim ABED, Président de la CRA de la Ligue de Méditerranée – Maxime APRUZZESE, Conseiller Technique Régional en Arbitrage de la ligue de Méditerranée – Bernard COTY (observateur pour la CDA).

## INFORMATIONS

Conformément aux dispositions de l'art. 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2ème instance devant la commission d'appel règlementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être interjeté par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs ou de l'arbitre concerné délivrée par la Ligue de la Méditerranée, dans un délai de sept jours, à compter :

- de la première présentation de la lettre recommandée ;
- du jour de la transmission de la décision par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- du jour de sa notification par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception (jour de la remise en mains propres...).

Les frais de dossier d'un montant de 46 EUROS seront portés au débit du compte du club réclamant (ou adressés par chèque s'il ne s'agit pas d'un club et pour les arbitres appelants).

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité des appels.

## RAPPEL IMPORTANT A TOUS LES ARBITRES

Les désignations se faisant dorénavant à minima 15 jours avant la date de la rencontre (sous forme de pré-désignations internes) :

**Il est demandé à tous de respecter le délai de 21 JOURS FRANCS MINIMUM pour toutes les indisponibilités avec une tolérance jusqu'à J - 17 jours.**

**Par exemple une indisponibilité pour le samedi 2 février 2019 doit être inscrite par vous-même, sur votre compte My FFF, avant le Vendredi 11 janvier 2019 à 17 h (soit 3 vendredis avant).**

**La CDA constate que certaines indisponibilités sont envoyées une semaine avant, alors que des pré-désignations internes ont déjà été faites, d'où modifications et complexité de gestion pour les désignateurs.**

**Une surveillance particulièrement stricte est maintenant mise en place sur ce point, et les arbitres qui ne respecteraient pas cette obligation s'exposent à être sanctionnés comme le prévoit l'annexe 3 du RI.**

## RAPPEL AUX ARBITRES

1 – Dans le cas de changement de club, l'arbitre a l'obligation d'en aviser la CDA ainsi que la commission du statut de l'arbitrage avant de procéder à une demande de licence avec son nouveau club.

2 – La commission rappelle aux arbitres qu'en aucun cas ils ne doivent accepter les chèques de particuliers en règlement de leurs frais d'arbitrage.

## RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs ne sont pas tenus de régler les frais d'arbitrage aux arbitres dès lors que ceux-ci ne présentent pas les formulaires officiels prévus à cet effet.

## COURS DE FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES SECTEURS

- **Secteur est varois** : Salle ST JEAN à PUGET SUR ARGENS, tous les mercredis de 18h00 à 20h00.
- **Secteur centre var** : Stade Raoul Delpon à BRIGNOLES, tous les vendredis de 18h00 à 20h00.
- **Secteur ouest varois** : Siège du District du Var à LA GARDE, tous les mercredis de 18h00 à 20h00.

## VŒUX 2019

- A l'occasion de l'année **2019** qui vient de débiter, le Président et les membres de la CDA tiennent à offrir leurs vœux les meilleurs et très sincères de joie, santé, bonheur à :

- Monsieur le Président de la ligue de Méditerranée et son Comité de Direction,
- Monsieur le Conseiller Technique Régional en Arbitrage,
- Monsieur le Président et les membres de la CRA de la ligue de Méditerranée,
- Messieurs les Présidents des District de **PROVENCE**, de **CÔTE D'AZUR**, des **ALPES** et du **GRAND VAUCLUSE**,
- Messieurs les Présidents des CDA des District ci-dessus,
- Monsieur **Pierre GUIBERT**, Président du District du Var de football,
- Monsieur le Vice-Président délégué et secrétaire général du District,
- Messieurs les vices présidents,
- Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Direction,
- Mesdames les secrétaires administratives,
- Mesdames et Messieurs les présidents de club ainsi qu'à tous leurs licenciés, joueurs et dirigeants,
- Mmes et MM. les arbitres ainsi qu'à leurs familles,
- M. le Président de l'UNAF VAR et son conseil d'administration,
- Mme et MM. les présidents des commissions du district et à leurs membres,
- M. le Conseiller Technique Départemental et Mme la Conseillère Foot Animation,
- Mmes et MM. les délégués et observateurs.

La commission formule également des vœux pour que sur tous les terrains du Var et après ce titre tant convoité de champion du monde obtenu de haute lutte par nos bleus, le football soit le grand vainqueur de tous les sports grâce au Fair-play et au respect de tous dans l'observation des règlements et des lois du jeu.

## ORDRE DU JOUR

Présentation des vœux.

1. Intervention du Président de la CRA et du CTRA.
2. Comité Directeur et UNAF.
3. Section Discipline.
4. Section Désignations.
5. Section Administrative.
6. Section Lois du Jeu.
7. Questions Diverses.

## CORRESPONDANCE (reçue depuis le 11/12/18)

### DISTRICT GRAND VAUCLUSE :

- Adressant le dossier arbitre de **M. Sébastien DALMAS** suite à sa mutation professionnelle pour le VAR. Remerciements. Transmis au Président, à la commission du statut de l'arbitrage et aux responsables des désignations, de la formation et des licences.

### DES ARBITRES :

- **MM. Mimoun ACHBIB – Alain SANCHEZ** : adressant leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2019. Remerciements. Transmis au Président et aux membres de la commission.
- **M. Fabien DAVID** : \* informant la commission de son impossibilité pour officier le dimanche après-midi à partir de

15h00 en raison d'impératifs familiaux. Transmis aux responsables des désignations.

\* adressant ses bons vœux pour la nouvelle année. Remerciements. Transmis au Président.

- **M. Pierre JACOB** : adressant un certificat médical justifiant d'une indisponibilité jusqu'au 31/12/18. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage et aux responsables des désignations.

- **M. Nejmeddine GRICH** : \* au sujet de sa convocation devant la commission pour le lundi 14/01/19. Réponse faite par courriel adressé à l'intéressé le 14/12/18 par le vice-président délégué de la CDA. Transmis au Président.

\* informant la commission de ses problèmes pour enregistrer et adresser ses rapports d'arbitrage à l'aide de MYFFF. Transmis au responsable de la formation et au représentant des arbitres auprès de la commission de discipline.

- **M. Patrick LE TEXIER** : \* au sujet d'un remboursement de frais d'arbitrage au début décembre 2018. Transmis au comptable de la commission qui répondra.

\* informant la commission de l'absence d'un arbitre désigné pour officier lors d'une rencontre U15 D2 du 16/12/18. Transmis au Président et aux responsables des désignations.

- **Mme Marina PEREZ** : s'excusant de ne pouvoir honorer sa désignation pour une rencontre U15 D2 du 15/12/18 en raison de sa convocation pour le stage hivernal de ligue des féminines à **ST RAPHAËL**. Transmis aux responsables des désignations.

- **M. Kouider BOUREGBA** : au sujet de l'absence de désignations depuis la régularisation de sa situation arbitrale. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage, au Président et aux responsables des désignations.

- **M. Rachid HADJI** : au sujet de l'annulation de ses désignations durant les deux derniers week-ends écoulés. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage, au Président et aux responsables des désignations.

- **M. Amir HADDAD** : s'excusant pour son absence lors des cours de formation obligatoire du 18/12/18 en raison d'un problème de santé et adressant un certificat médical le justifiant. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage et au responsable de la formation.

- **M. Baptiste CAVALLI** : modifiant ses indisponibilités permanentes en raison de contraintes familiales. Transmis aux responsables des désignations.

- **M. Younes EL GHARBI** : s'excusant pour son absence devant la commission le 14/01/19 en raison de contraintes professionnelles. Transmis au Président, à la commission du statut de l'arbitrage et au responsable du traitement des dossiers d'instruction à l'encontre des arbitres.

- **M. Dylan FALASCHI** : communiquant ses nouvelles coordonnées postales. Pris note et rectifié dans FOOT2000. Transmis au responsable des licences.

- **M. Noël LANDON** : informant la commission de l'absence d'un arbitre désigné pour officier lors d'une rencontre U19 D2 du 23/12/18. Transmis au Président et aux responsables des désignations.

- **M. Wahbi MAHOUACHI** : adressant une attestation professionnelle justifiant d'une indisponibilité tardive. Transmis aux responsables des désignations.

- **M Gaceme MOUMEN** : confirmant son indisponibilité totale en semaine. Transmis aux responsables des désignations.

- **M. Mejed NOUIRA** : adressant une attestation professionnelle justifiant de son absence lors d'une rencontre U15 D2 du 24/11/18. Transmis au Président et aux responsables des désignations.

- **M. Franck PETER** : demandant à n'être désigné que dans le secteur **TOULON / HYERES** en raison de contraintes professionnelles. Transmis au Président et aux responsables des désignations.

- **M. Dominique POZO** : adressant ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et confirmant sa disponibilité le 06/01/19. Remerciements pour les vœux. Transmis au Président et aux membres de la commission.

- **M. James AHONOUKOUN** : renouvelant sa demande initiale concernant sa volonté d'officier avec **MM. Magid AGGOUNE** ou **Joseph MENDY** durant la saison en cours. Transmis au Président et aux responsables des désignations.

- **M. M'Hamed BEN AMOR** : demandant à officier avec **M. Nejd HACHANI** durant la saison en cours. Transmis au Président et aux responsables des désignations.

- **M. Nicolas MONNIOTE** : au sujet de ses futures désignations et communiquant sa nouvelle adresse à compter du 25/02/19. Pris note. Transmis aux responsables des désignations.

- **M. Habib DAAS** : demandant à ne plus être désigné pour officier au profit d'un club. Transmis au Président et aux responsables des désignations.

### **INDISPONIBILITES :**

- M. Pierre JACOB : jusqu'au 31/12/18.

- M. Laurent JURDIC : les 13 et 27/01/19.

- M. Baptiste CAVALLI : tous les dimanches à compter du 01/01/2019.

- M. Anouar HADDAD : du 13 au 19/01/19.

- M. Patrick LIGUORI : le 06/01/19.

- M. Wahbi MAHOUACHI : les 05 et 06/01/19 à partir de 13h30 les deux jours.

- M. Frédéric GROS : indisponibilités 2019 :

janvier les 14 – 17 – 18 – 22 – 23 – 24 – 28 et 31.

Février les 01 – 05 – 06 – 07 – 11 – 14 – 15 – 19 – 20 – 21 – 25 et 28.

Mars les 01 – 05 – 06 – 07 – 11 – 14 – 15 – 19 – 20 – 21 – 28 et 29.

Avril les 02 – 03 – 04 – 08 – 11 – 12 – 16 – 17 – 18 – 22 – 26 et 30.

Mai les 01 – 02 – 06 – 09 – 10 – 14 – 15 – 16 – 20 – 23 – 24 – 28 – 29 et 30.

Juin les 03 – 06 – 07 – 11 – 12 – 13 – 17 – 20 – 21 – 25 – 26 et 27.

**DEMANDES DE REMBOURSEMENT FRAIS D'ARBITRAGE (FA) ou DEPLACEMENT (FD) transmises au  
Comptable de la CDA :**

- **M. Wahbi MAHOUACHI : FA** rencontre Foot Loisirs du 11/12/18 à charge du District.
- **M. Anouar BOUTAHRI : FA** rencontre U19 D2 du 09/12/18 à charge du **CSC TOULON EST** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.
- **MM. Dominique NDIAYE – Denis IULITA – Frédéric AMOROSO – Noël LANDON : FA** rencontres du tournoi EIFFAGE du 30/11/18 à charge du District.
- **M. Frédéric AMOROSO : FD** rencontre U15 D1 du 08/12/18 à charge de l'**US OLLIOULES**, absent.
- **M. Wahbi MAHOUACHI : FA** rencontre du championnat de France Universitaire du 13/12/18 à charge du District.
- **M. Vincent BLASCO : FA** rencontre U17 D1 du 10/11/18 à charge du **GARDIA CLUB** suite au rejet bancaire des deux chèques reçus en règlement des frais d'arbitrage.
- **MM. Dylan CORTES – Willy PAMY – Abdellatif BOUGHALEM : FA** rencontre de coupe du Var U19 du 15/12/18 à charge pour moitié chacun de l'**US ST MANDRIER** et du **FC PAYS DE FAYENCE** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.
- **M. Heidy MERAKCHI : FD** rencontre U15 D2 du 09/12/18 à charge de l'**ET S ST ZACHARIE**, absent.
- **M. Khalil TABTI : FA** rencontre seniors D4 du 15/12/18 à charge de l'**OL ST MAXIMIN** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.
- **M. Sébastien HOLLECKER : FD** rencontre U15 D3 du 16/12/18 à charge de l'**ET S ST ZACHARIE**, absent.
- **M. Noël LANDON : FD** rencontre U19 D1 du 09/12/18 à charge de l'**UA VALETTOISE**, absent.
- **M. Abdelhafid OUHAMI : FA** rencontre U17 D2 du 09/12/18 à vérifier par le comptable de la CDA pour imputation.
- **MM. Patrick LE TEXIER – Vincent BLASCO : FA** rencontre de futsal D1 du 15/12/18 à charge de **T. AVENIR SPORTIF** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.
- **M. Philippe STOLL : FA** rencontre seniors D4 du 15/12/18 à charge de l'**AS ST MAXIMIN** pour absence de moyen de règlement des frais d'arbitrage.
- **M. Rémi BLANC : FA** rencontre de féminines à 11 du 16/12/18 à charge du District.
- **M. Denis IULITA : FD** rencontre du 22/10/18 non précisée à charge du **SP C PLANTOURIAN**, absent.
- **MM. Nouridine AROSI SAÏD – Yacine OUHAMI : FA** rencontre du championnat de France universitaire du 20/12/18 à charge du District.

**DES CLUBS :**

**1) DEMANDES D'ARBITRES (Transmises dès réception aux responsables des désignations) :**

**A) DEMANDES POUR TOUTE LA SAISON 2018/2019 :**

- Aucune nouvelle demande depuis la dernière réunion de la commission.

**B) DEMANDES PONCTUELLES :**

- **CA ROQUEBRUNE** : Trois arbitres pour leur rencontre de coupe du Var U15 du 16/12/18.
- **SOLLIES FARLEDE** : Un arbitre pour leur rencontre de féminines à 8 du 16/12/18 à 12h30.
- **FC RAMATUELLE** : \* Souhaitant les trois mêmes arbitres pour leurs deux rencontres à suivre U15 D3 poule B et C le samedi 12/01/19.
  - \* un arbitre pour leur rencontre U15 D2 du 09/01/19.
- **EFC FREJUS ST RAPHAEL** : \* Trois arbitres pour leur rencontre de coupe du Var U15 du 16/12/18.
  - \* trois arbitres pour leurs rencontres U15 D3 des 22/12/18 et 05/01/19.
  - \* trois arbitres pour leurs rencontres des 12 et 13/01/19 en U15 D3 – U17 D1 et U15 D2.
- **US VAL D ISSOLE** : Un arbitre pour leur rencontre de Féminines à 8 et trois arbitres pour leur rencontre Senior D4 du 16/12/18.
- **ET SP ST ZACHARIE** : un arbitre pour leurs rencontres Féminine à 8 et Senior D4 du 16/12/18.
- **SP O LE LAVANDOU** : Trois arbitres pour leur rencontre de Féminines à 8 du 16/12/18.
- **BESSE SPORT** : Trois arbitres pour leur rencontre de Féminines à 8 du 16/12/18.
- **FC PUGETOIS** : Trois arbitres pour leurs rencontres U17 D3 des 16 et 22/12/18.
- **OL ST MAXIMIN** : Un arbitre pour leur rencontre de féminines à 8 du 16/12/18.
- **AC FLAYOSC** : trois arbitres pour leurs rencontres U15 D2 du 12/01/19 et U17 D3 du 03/02/19.

**2) INFORMATIONS OU DEMANDES DIVERSES :**

- **US LUCOISE** : au sujet du règlement des frais d'arbitrage lors des rencontres de coupe du Var. Réponse faite par courriel adressé au club le 14/12/18 par le vice-président délégué de la commission. Transmis au Président et aux responsables des désignations.

> demandant les raisons de la convocation de **M. Rachid AGHBAL**, arbitre rattaché au club, pour comparution prochaine devant la CDA. Réponse au club faite le 17/12/18 par le vice-président délégué de la CDA. Transmis au Président et au responsable de l'instruction des dossiers d'arbitres.

- **FC VIDAUBAN** : adressant pour vérifications la copie des feuilles de frais d'arbitrage relatives à une rencontre de coupe du Var U15 du 15/12/18. Transmis au comptable de la commission pour ce faire.

- **BESSE SPORT** : adressant leurs bons vœux pour la nouvelle année 2019. Remerciements. Transmis au Président et aux membres de la commission.

#### DIVERS :

- **M. Sébastien DALMAS (arbitre du District GRAND VAUCLUSE)** : demandant à la commission d'entamer la procédure de transfert de son dossier d'arbitre suite à sa mutation professionnelle dans le VAR. Procédure en cours. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage, au Président et aux responsables des licences, des désignations, de la formation et des observations.

- **M. Ferjeux BARTHOULOT** : sollicitant l'octroi de la carte d'arbitre honoraire pour la saison en cours. Transmis au Président pour avis.

- **M. Patrice BOUREAU (Président de la CDA)** : informant la commission de son indisponibilité du 10 au 17/01/19 – du 25 au 27/01/19 et du 07 au 14/03/18. Transmis au vice-président délégué de la commission.

- **M. Bernard COTY (observateur pour la CDA)** : informant la commission de ses indisponibilités le 12/01/19 et du 19 au 26/01/19. Transmis au Président et au responsable de la désignation des observateurs.

- **M. Guy MUCCI (membre de la CDA)** : informant la commission de son indisponibilité le 20/01/19. Transmis au Président et au responsable de la désignation des observateurs.

#### ORDRE DU JOUR :

##### **0. Présentation des vœux par le Président :**

- Après avoir présenté ses vœux à l'ensemble des membres présents ce jour en séance plénière, le Président assure avoir été sensible à l'engagement important des composantes de la CDA et souhaite que l'envie, la ténacité et le courage de ses membres ne faiblissent pas malgré les événements et les difficultés survenues durant la fin de l'année 2018, et il les en remercie chaleureusement.

##### **1. Intervention du Président de la CRA et du CTRA.**

###### - Recrutement :

- Le Président de la CRA présente à son tour ses meilleurs vœux aux membres de la CDA puis fait part de son objectif de se rapprocher le plus possible des diverses CDA de la Ligue de Méditerranée en assistant comme ce jour, à quelques réunions des commissions de manière à mieux appréhender la façon dont elles travaillent, répondre aux exigences de la F.F.F. et en tirer quelques enseignements utiles à tous pour le bien de l'arbitrage.

- Il rappelle sa volonté avec le CTRA de recruter de jeunes arbitres de Ligue, de les former rapidement et de les soumettre, le cas échéant, à une promotion accélérée lorsque leur valeur pratique sur le terrain a été détectée assez tôt, l'ensemble devant aboutir à l'obtention de JAF dès l'âge de 16 ans.

###### \* Bilan école d'arbitrage :

- Grande satisfaction au sujet de la formation initiale des vacances de la TOUSSAINT 2018 avec la réussite à l'examen pratique de 19 candidats sur les 20 inscrits (une défection en cours de stage par manque de réelle motivation de la part de l'intéressé).

- Ce stage était organisé pour la 1<sup>ère</sup> fois par l'IRFF et le CTRA et s'est déroulé au District du Var, qualifié de « pilote » en la matière de par ses actions passées au profit de la formation des nouveaux arbitres. Les deux formateurs de la CDA ont été pris en charge financièrement par la structure gestionnaire.

###### \* Points positifs :

- La formation s'est révélée sans « bourrage de crânes », sans contraintes, avec une méthode douce et sans emprise négative sur les candidats, ceci expliquant le taux remarquable de réussite à l'examen pratique.

###### \* Axes de progrès :

- Eviter de perdre les arbitres, surtout les jeunes au bout de la 2<sup>ème</sup> année d'arbitrage, en mettant en place des actions permettant de les fidéliser et de les motiver en rendant leurs missions les plus attractives possibles.

- La prochaine session de formation se fera en internat à la Ligue de Méditerranée du 18 au 22/02/2019.

###### \* Accompagnements et suivi des jeunes arbitres (comment ne pas les perdre dans les premières années d'arbitrage) :

- La CDA rencontre quelques difficultés dans la réalisation des accompagnements d'arbitres stagiaires pour des raisons liées au quota mensuel de missions pouvant être effectué par chaque accompagnateur. Une proposition est mise à l'étude auprès de la CRA et du CTRA pour tenter de résoudre ce problème.
- Plusieurs actions sont à mettre en place pour éviter de perdre les jeunes arbitres dont en particulier un choix stratégique à faire sur leurs désignations pour ne pas les décourager en les mettant en difficulté par des rencontres à risque ou compliquées et (ou) dans des quartiers réputés difficiles.
- Création d'un stage réservé aux jeunes arbitres sur une durée de deux jours

- Examens de fin de saison des arbitres de Ligue :

\* Formule :

- Un rapport disciplinaire noté sur 20 points.
- Un questionnaire de 20 questions noté sur 80 points.
- Si note inférieurs à 55 points sur 100, l'arbitre sera rétrogradé en fin de saison.

\* Dates :

- Non déterminée actuellement étant entendu que tous les Districts devant composer le même jour, une coordination d'ensemble doit être trouvée tel que précisé ci-dessous.

\* Organisation :

- Déroulement le même jour aux mêmes heures dans chaque District de la Ligue et en présence d'un membre de la CRA qui remettra les formulaires d'examens aux arbitres.
- En marge de leurs interventions, le Président de la CRA et le CTRA informent la commission de la mise en place prochaine par la Ligue, d'un stage de formateur 1<sup>er</sup> degré en arbitrage qui se déroulera sur deux jours et ouvert aux détenteurs du diplôme d'initiateur.

## **2. Comité Directeur et UNAF.**

- CD :

- Points soulevés : nombre de rencontres arbitrées par week-end et par arbitre suite à la note de la Commission Centrale Médicale de la F.F.F. reçue récemment – Frais d'arbitrage directement réglés aux arbitres par le District mis à l'étude.

- UNAF/VAR :

- Environ 50 personnes ont assisté à l'arbre de Noël organisé par l'association au profit des enfants des unafistes.
- Galette des rois pour les affiliés le mercredi 23 janvier 2019.
- Sortie ski le 23/02/19.

## **3. Section Discipline.**

- Point sur le suivi des rapports :

- Seulement trois rapports manquants relevés pour le mois de décembre et 3 absences d'arbitres non excusés d'où une diminution très significative des manquements, laissant penser à une prise de conscience enfin réelle de la part de la majorité des arbitres.

- Point sur les dossiers disciplinaires :

- Pas d'affaires traitées en décembre 2018.

- Appel Disciplinaire :

- Une séance relative à un appel introduit par un dirigeant sanctionné en première instance pour des propos grossiers et insultes à officiel s'est déroulée le 3 janvier 2019, hors la présence excusée des arbitres suite à un incident technique d'ordre administratif.

- Lors du 2<sup>ème</sup> appel devant être jugé le même jour, aucun des deux clubs convoqués n'était présent. La commission a déploré plus particulièrement l'absence du club appelant et a donc confirmé les sanctions prononcées par la commission de discipline.

- Point sur les sanctions infligées par la CDA en décembre 2018 :

- Aucun arbitre sanctionné administrativement durant le mois de décembre 2018.

#### **4. Section Désignations.**

- Point sur les désignations :

- Les deux faits marquants de cette fin d'année sont l'arrêt définitif d'**Olivier GONCALVES** en qualité de désignateur et membre de la CDA et la mise en place des désignations automatiques.

\* Détails depuis le début de saison : Reporté à la prochaine réunion plénière de la commission pour des raisons techniques.

- Point sur les observations :

\* A ce jour, le bilan des observations effectuées est le suivant :

D1 – 11 (reste 11) // D2 – 25 (reste 17) // D3 – 26 (reste 16) // D4 – 33 (reste 31) // D5 – 2 (reste 3) // AD1 – 9 (reste 9) // AD2 – 8 (reste 8) // AD3 – 2 (reste 2) // JAD – 21 (reste 24) // JL – 1 (reste 17).

Stagiaires jeunes – 16 (reste 17) // Stagiaires seniors – 15 (reste 15) // Accompagnements – 34 // Futsal – 9 (reste 14).

\* Au bilan, 219 missions ont été assurées dont 7 observations non effectuées en raison de l'absence de l'arbitre ou de l'une ou l'autre des équipes en présence.

\* Les dépenses y afférant sont de :

- 1236,98 euros pour les accompagnements,

- 330,59 euros pour le Futsal,

- 7022,55 euros pour le football à 11,

- soit un total de 8590,12 euros pour l'ensemble des missions assurées depuis le début de la saison.

#### **5. Section Administrative.**

- Point sur les renouvellements :

- Après mise à jour de l'effectif potentiel et écrêtement, la commission dénombre 227 arbitres répartis comme suit :

- un arbitre international

- 6 arbitres fédéraux dont le CTRA, 2 Fédérales 2 Féminines et un JAF.

- 31 arbitres de Ligue dont 8 JAL et 1 Féminine Ligue.

- 189 arbitres de District répartis comme suit :

\* 100 centraux

\* 21 assistants spécifiques

\* 13 jeunes arbitres de District

\* 33 arbitres stagiaires jeunes dont 7 féminines

\* 14 arbitres stagiaires seniors dont une féminine

\* 1 arbitre spécifique futsal

\* 4 arbitres non désignables (art 29 du R.I) non renouvelés dont une féminine

\* 3 arbitres non renouvelés.

- Point sur les dossiers médicaux :

- 4 ne sont pas parvenus au District à ce jour, tous des candidats à l'arbitrage issus du stage initial de la TOUSSAINT et nommés récemment.

#### **6. Section Lois du Jeu.**

- Point sur la formation :

- L'examen théorique des candidats à l'arbitrage – formation Longue durée – s'est déroulé le mercredi 12/12/2018 et a vu la réussite de 9 des 10 stagiaires ayant composé. Après validation ce jour des résultats, ils seront proposés pour nomination par le Comité Directeur lors de sa séance plénière du 09/01/19.

- Le prochain examen théorique pour la formation longue de janvier à mai est prévu pour le mercredi 29 mai 2019.

- Les tests physiques pour la saison 2019/2020 sont déjà programmés pour le dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2019.

- Futsal :

- L'examen théorique des deux candidats prévus s'est déroulé fin décembre et a vu leur totale réussite.  
L'examen futsal de fin de saison est programmé pour le samedi 30 mars 2019.

- Préparation Ligue :

- Les résultats du probatoire axé sur les rapports d'arbitrage ont été jugés catastrophiques par les formateurs et devront faire l'objet d'une sérieuse remise en cause par les candidats au titre d'arbitre de Ligue, le prochain examen théorique probatoire devant se dérouler le mercredi 30 janvier 2019.
- L'examen de ligue est prévu le samedi 23 mars 2019 pour les candidats seniors et jeunes ayant satisfait au préalable aux divers tests probatoires organisés par la CDA.

- Pôle espoirs :

- Le suivi des jeunes arbitres de Ligue a été mis en fonction par son responsable et a déjà permis de faire un travail de formation avec questionnaire suivi d'un corrigé immédiat.
- 7 jeunes arbitres se sont sentis concernés par la mise en place de ce pôle et sont très volontaires pour en tirer un certain bénéfice.

**7. Questions diverses.**

- Néant.

---

A 22 h 20, l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance plénière et invite toutes les personnes présentes à venir selon la tradition, déguster une excellente galette des rois.

---

*Prochaine réunion restreinte  
Lundi 14 janvier 2019 à 18h00*

**Le Président** : Patrice BOUREAU  
**Le Secrétaire** : Jean REDAUD